



PREPARATION A HABILITATION ELECTRIQUE

BS INITIAL (Personnel Non-électricien) UTC C 18510

OBJECTIFS

Apprendre la réglementation.
Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

A toute personne chargée d'assurer des interventions simples en BT. Les interventions élémentaires sont des opérations simples, consistant uniquement au remplacement de fusibles, de lampe, d'accessoires d'éclairage, de prise de courant, d'interrupteur, au raccordement d'un matériel électrique sur un circuit en attente, et au réarmement d'un dispositif de protection.

PRE REQUIS

Posséder la connaissance des opérations simples.

DUREE - LIEUX

2 jours (14 h) en inter ou intra.
En centre de formation ou sur site.

METHODE PEDAGOGIE

Méthode interactive s'appuyant sur les expériences vécues.
Formation théorique, jeux de rôles et exercices pratiques avec utilisation de TGBT armoire électrique, et EPI adaptés.
et supports vidéo et technique

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur référencé INRS.

PROGRAMME

Présentation de la procédure.
Evolution de la réglementation en électricité.
Module tronc commun N°1
Module 7 BS, en résumé

Limites de l'habilitation BS

*Echanges avec le chargé d'exploitation électrique :
information et documents*

*Matériels électriques dans leurs environnements : fonction,
caractéristiques identification*

*Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier,
utiliser*

*Mise en sécurité d'un circuit : pré identification,
séparation, condamnation, VAT et remise sous tension*

*Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention
BT élémentaire*

*Procédure de remplacement / raccordement et instructions
de sécurité associées*

Travaux pratiques, Mise en œuvre des acquis théoriques sur une installation type (maquette pédagogique) représentatives de l'environnement de travail.

Evaluation.

VALIDATION

A l'issue de l'application pratique sur site, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18 510 3 ans.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

F3C Consulting

13 Rue Michel Rondet - 42400 Saint Chamond

Tel : 04 77 29 00 37 - Port : 06 87 86 56 33 - Mail : contact@f3c-consulting.fr

SAS au capital de 750€ - RCS 830861639 - APE 8559 A - N° Activité de formation 84420303042 - TVA FR82830861639